

FROMAGERIE LE CENTURION

Sigle : F L C

Société par actions simplifiée au capital de 160.000 euros

Siège Social : ZA les Portes du Nord (62820) Libercourt

323 179 374 RCS ARRAS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 28 JUIN 2024

L'an 2024, le 28 juin, à 9 heures 30, à LEZENNES (59260), 9 rue Louis Neel – Synergie Park,

La société SODAGRAL, société par actions simplifiée au capital de 3.040.110 euros, dont le siège social est situé à LEZENNES (59260), 9 rue Louis Neel, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LILLE METROPOLE sous le numéro 467 502 142,

Président et associé unique de la société FROMAGERIE LE CENTURION (ci-après la « **Société** »),

-----LA SUITE OMISE COMME INUTILE JUSQUE-----

A pris les décisions relevant de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Approbation, s'il y a lieu, des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Rémunération du Président ;
- Décision à prendre concernant le renouvellement des mandats des Commissaire aux comptes titulaire et suppléant ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

-----LA SUITE OMISE COMME INUTILE JUSQUE-----

CINQUIEME DECISION

L'associé unique prend acte que les mandats de la société FREDERIC LECLERCQ & ASSOCIES, société par actions simplifiée, dont le siège est sis à MARCQ-EN-BAROEUL (59700), 5 rue de l'Égalité, Commissaire aux comptes titulaire, et de la société BAKER TILLY STREGO, société par actions simplifiée, dont le siège est sis à ANGERS (49000), 4 Rue Papiau de la Verrie, Commissaire aux compte suppléant, arrivent à expiration à l'issue des présentes décisions et décide de :

- renouveler le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société FREDERIC LECLERCQ & ASSOCIES à MARCQ-EN-BAROEUL (59700), 5 rue de l'Égalité ;
- nommer Monsieur Yves VAUREUX à VILLENEUVE D'ASCQ (59650), 5 rue du Colibri en qualité de commissaire aux comptes suppléant

pour une durée de SIX (6) exercices expirant à l'issue des décisions de l'associé unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

SIXIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Pour extrait certifié conforme

L'associé unique

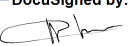
La société SODAGRAL

Représentée par son Président, la société MURTOL

Représentée par son Président, la société VIPAG

Elle-même représentée par son administrateur

Monsieur Hugues VANDEWOESTYNE

DocuSigned by:

8BF4FCF3E8D0430...